

BILAN D'ACTIVITÉ 2019



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Un record historique de requêtes entrantes

La dynamique engagée depuis trois ans a permis au tribunal de faire face, une fois encore, à l'augmentation très significative de son volume d'activité contentieuse, approchant les 11 000 affaires en 2019, de poursuivre l'augmentation de ses sorties et de réaliser, pour la première fois depuis 2012, un taux de couverture supérieur à 100 %. La constante diminution de ses délais de jugement n'a cependant pas encore permis la résorption complète du stock des affaires anciennes de plus de deux ans, qui demeure son point de vigilance essentiel et, dans la perspective de l'amélioration constante du service rendu aux justiciables, l'enjeu contentieux majeur de l'année 2020.

Le tribunal, tout en assurant ses missions juridictionnelles, a poursuivi un dialogue constructif avec tous ses partenaires institutionnels et œuvré à sa visibilité dans son environnement socio-administratif. Enfin, l'extension de la convention, passée avec les ordres des avocats, aux cinq barreaux couvrant l'intégralité de son ressort territorial, est aujourd'hui achevée et donnera un nouvel élan à la démarche déjà résolument engagée de développement de la médiation administrative.

Dominique BONMATI

10 850

affaires enregistrées
+ 3,2 %
par rapport à 2018

11 071

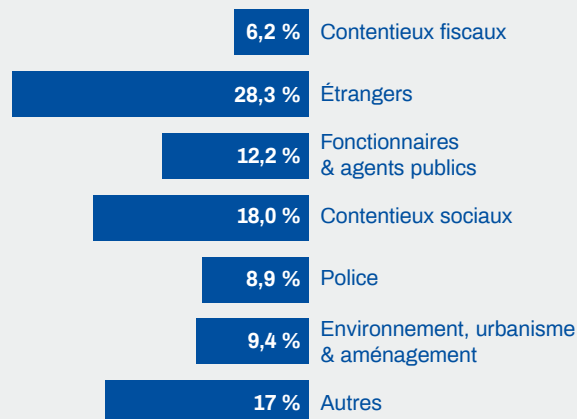
affaires jugées
+ 5,8 %
par rapport à 2018

Délai prévisible moyen de jugement

9 mois et 26 jours

- 8,4 % entre 2009 et 2019

Répartition des affaires enregistrées en 2019 par type de contentieux



Nombre d'affaires en données nettes

